

SOFICO FRANCE

s o c i é t é d ' e x p e r t i s e c o m p t a b l e

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre du Grand Est, Membre de la Compagnie Régionale Est

16 rue de Vandoeuvre – 54180 HEILLECOURT

S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 222 550 euros

A.D.N. NOTAIRES ASSOCIES

SAS au capital de 171 506,25 euros

25, Rue Carnot

54 150 VAL DE BRIEY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADN NOTAIRES ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les fonds de clientèle, présents à l'actif, ont fait l'objet d'un test de dépréciation.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Heillecourt, le 26 janvier 2026

SOFICO FRANCE

Philippe LIBAUD
Commissaire aux comptes

ACTIF	Valeurs au 31/12/25			% de l'actif	Valeurs au 31/12/24		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes				
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles (1)				22,88			23,56
Fonds commercial (1)	672 411,83		672 411,83		672 411,83		
Immobilisations corporelles				8,74			9,93
Terrains							
Constructions							
Installations tech., matériel & outillages							
Autres immobilisations corporelles	621 918,00	365 185,18	256 732,82		283 252,64		
Immobilisations corporelles en cours							
Immobilisations financières (2)	16 800,00		16 800,00	0,57	16 800,00		0,59
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 311 129,83	365 185,18	945 944,65	32,19	972 464,47		34,08
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres appro							
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances (3)				11,70			10,51
Créances clients et comptes rattachés	315 165,60		315 165,60		293 250,00		
Créanciers notaires en concours, participation	11 249,90		11 249,90		10 367,91		
Autres créances	17 502,65		17 502,65		-3 533,46		
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement	706 574,15		706 574,15	24,05	522 180,42		18,30
Disponibilités				32,01			33,39
Établissements dépositaire autorisés	14 564 819,18		14 564 819,18		14 394 515,32		
A déduire : fonds détenus pour le cpte de tiers	14 289 126,53		14 289 126,53		14 254 802,07		
Autres disponibilités	664 901,85		664 901,85		813 327,90		
Charges constatées d'avance (3)	1 291,00		1 291,00	0,04	106 116,00		3,72
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 992 377,80		1 992 377,80	67,81	1 881 422,02		65,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecart de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 303 507,63	365 185,18	2 938 322,45	100	2 853 886,49		100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 171 505,15)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

Comptes des notaires associés

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES
AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES
PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS
DETTES (1)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts auprès des associés

Emprunts et dettes financières diverses

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Dettes notaires en concours et en participations

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

Valeurs au
31/12/25

% du
passif

Valeurs au
31/12/24

% du
passif

171 505,15

5,84

171 505,15

6,01

22 346,60

0,76

22 346,60

0,78

17 209,00

0,59

17 209,00

0,60

418 649,22

14,25

26 959,43

0,94

965 759,91

32,87

861 689,79

30,19

1 595 469,88

54,30

1 099 709,97

38,53

363 823,00

12,38

475 722,68

16,67

297 061,90

10,11

624 933,99

21,90

41 011,35

1,40

20 207,41

0,71

620 883,71

21,13

615 236,31

21,56

11 806,92

0,40

8 265,69

0,28

18 076,13

0,63

1 342 852,57

45,70

1 754 176,52

61,47

2 938 322,45

100

2 853 886,49

100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 342 852,57

1 754 176,52

	Valeur au 31/12/25	% CA	Valeur au 31/12/24	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Production vendue (services)						
Émoluments fixes, gradués et de formalités	1 799 869,23	27,56	1 614 828,92	26,58	185 040,31	11,46
Émoluments proportionnels	4 330 232,09	66,30	4 292 326,50	70,65	37 905,59	0,88
Honoraires	272 981,16	4,18	219 682,44	3,62	53 298,72	24,26
Émoluments acquis des confrères	-142 584,20	-2,18	-220 018,65	-3,62	77 434,45	35,19
Émoluments acquis aux confrères	307 869,58	4,71	210 991,51	3,47	96 878,07	45,92
Produits des activités annexes	4 147,93	0,06	2 928,01	0,05	1 219,92	41,66
Remises accordées par l'entreprise	-41 539,22	-0,64	-45 527,55	-0,75	3 988,33	8,76
Chiffre d'affaires	6 530 976,57	100,00	6 075 211,18	100,00	455 765,39	7,50
<i>Dont émoluments et honoraires</i>	<i>6 568 367,86</i>	<i>100,57</i>	<i>6 117 810,72</i>	<i>100,70</i>	<i>450 557,14</i>	<i>7,36</i>
Production stockée						
Subventions d'exploitation	2 499,96	0,04	4 500,00	0,07	-2 000,04	-44,45
Reprises sur amortissements et provisions						
Transferts de charges	24 590,80	0,38	22 992,91	0,38	1 597,89	6,95
Autres produits de gestion courante	7 861,98	0,12	7 129,36	0,12	732,62	10,28
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 565 929,31	100,54	6 109 833,45	100,57	456 095,86	7,46
Charges d'exploitation (2)						
Achats						
Variation de stocks						
Primes d'assurances	16 381,92	0,25	15 890,21	0,26	491,71	3,09
Cotisations professionnelles obligatoires	247 848,69	3,79	258 668,81	4,26	-10 820,12	-4,18
Autres charges externes (3)	868 590,98	13,30	852 266,02	14,03	16 324,96	1,92
Impôts, taxes et versements assimilés						
Sur rémunérations	18 575,60	0,28	20 481,82	0,34	-1 906,22	-9,31
Autres impôts, taxes et versements assimilés	17 539,00	0,27	23 670,00	0,39	-6 131,00	-25,90
Rémunération du personnel (4)	2 696 555,62	41,29	2 414 617,08	39,75	281 938,54	11,68
Charges sociales sur rémunération du personnel (5)	1 365 232,33	20,90	1 298 757,75	19,89	66 474,58	5,12
Dotations aux amortissements	73 241,86	1,12	76 332,94	1,26	-3 091,08	-4,05
Dotations aux provisions						
Autres charges de gestion courante						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 303 966,00	81,21	4 960 684,63	81,65	343 281,37	6,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 261 963,31	19,32	1 149 148,82	18,92	112 814,49	9,82

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont redevances de crédit-bail mobilier

(3) Dont redevances de crédit-bail immobilier

(4) Dont rémunération des notaires salariés

(5) Dont charges sociales sur rémunération des notaires salariés

	Valeur au 31/12/25	% CA	Valeur au 31/12/24	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participations						
D'autres val. mob. et créances d'actif immob.						
Autres intérêts et valeurs assimilées	41 284,37	0,63	45 557,35	0,75	-4 272,98	-9,38
Reprises sur provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de v. mob. de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	41 284,37	0,63	45 557,35	0,75	-4 272,98	-9,38
Charges financières						
Dot. aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	15 870,82	0,24	42 722,71	0,70	-26 851,89	-62,85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	15 870,82	0,24	42 722,71	0,70	-26 851,89	-62,85
RÉSULTAT FINANCIER	25 413,55	0,39	2 834,64	0,05	22 578,91	796,54
RÉSULTAT COURANT	1 287 376,86	19,71	1 151 983,46	18,96	135 393,40	11,75
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	273,43		201,90		71,53	35,43
Reprises sur provisions, transferts de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	273,43		201,90		71,53	35,43
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	5 274,02	0,08	8 284,91	0,14	-3 010,89	-36,34
Dotations amortissements et provisions	363,36	0,01	1 114,66	0,02	-751,30	-67,40
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 637,38	0,09	9 399,57	0,15	-3 762,19	-40,03
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-5 363,95	-0,08	-9 197,67	-0,15	3 833,72	41,68
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	316 253,00	4,84	281 096,00	4,63	35 157,00	12,51
TOTAL DES PRODUITS	6 607 487,11	101,17	6 155 592,70	101,32	451 894,41	7,34
TOTAL DES CHARGES	5 641 727,20	86,38	5 293 902,91	87,14	347 824,29	6,57
Bénéfice ou Perte	965 759,91	14,79	861 689,79	14,18	104 070,12	12,08

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :
L'option pour le régime de l'intégration fiscale a été exercée pour l'exercice 2025.

La société mère possédant 99.38 % du capital de la SAS ADN est la suivante :
-SPFAS ADN HORIZONS siret 95103946000013

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériel de bureau	3 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
OFFICE BRIEY	161 444,00
OFFICE ME LACOSTE	62 685,00
OFFICE ME SIBUT SCHNEIDER	65 283,00
OFFICE ME COCCIALE	3 000,00
DROIT DE PRESENTATION PIENNES	380 000,00
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	672 412,00

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	672 411,83		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	326 306,20		7 770,00
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	288 382,15		39 316,10
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	614 688,35		47 086,10
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		16 800,00		
		TOTAL	16 800,00		
TOTAL GENERAL			1 303 900,18		47 086,10

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			672 411,83	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			334 076,20	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		39 855,75	287 842,50	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		39 855,75	621 918,70	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				16 800,00	
		TOTAL			16 800,00	
TOTAL GENERAL				39 855,75	1 311 130,53	

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. Industriels				
Inst. générales agencem. amén.	131 397,93	33 719,99		165 117,92
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	200 037,78	39 885,23	39 855,75	200 067,26
Emballages récupérables divers				
TOTAL	331 435,71	73 605,22	39 855,75	365 185,18
TOTAL GENERAL	331 435,71	73 605,22	39 855,75	365 185,18

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	16 800,00		16 800,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	315 165,60	315 165,60	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1,00	1,00	
	Etat & autres	27 542,07	27 542,07	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	28 751,53	28 751,53	
	Charges constatées d'avance	1 291,00	1 291,00	
TOTAUX		389 551,20	372 751,20	16 800,00
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 291,00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 291,00

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	315 165,60
Autres créances	
Disponibilités	6 500,00
TOTAL	321 665,60

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 125,00	152,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 125,00	152,24

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	363 823,00	92 163,00	181 971,00	89 689,00
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		47 321,02	47 321,02		
Personnel & comptes rattachés		154 200,00	154 200,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		266 077,66	266 077,66		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	190 136,98	190 136,98		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	53 743,12	53 743,12		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		11 806,92	11 806,92		
Groupe & associés (2)		297 061,90	297 061,90		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		14 275 350,55	14 275 350,55		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		15 659 521,15	15 387 861,15	181 971,00	89 689,00
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	43 620,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	155 521,00			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

CHARGES À PAYER
CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN
MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

20 288,28

Dettes fiscales et sociales

289 811,00

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER
310 099,28

COMMISSAIRES AUX COMPTES

LIBAUD

SOFICO France 24, rue Raymond Mondon

57120 ROMBAS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	8 900	8 500
TOTAL	8 900,00	8 500,00

SAS A.D.N. Notaires associés

 Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
	SOLDE DES COMPTES CLIENTS	5 274	
	MOINS VALUE IMMOBILISATIONS AU REBUT	363	
	SOLDE DES COMPTES CLIENTS		273
	TOTAL	5 637	273

SOFICO FRANCE

s o c i é t é d ' e x p e r t i s e c o m p t a b l e

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre du Grand Est, Membre de la Compagnie Régionale Est

16 rue de Vandoeuvre – 54180 HEILLECOURT

S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 222 550 euros

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs les Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 23 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice

1.1. Dirigeant concerné : Grégoire JANNOT, Président

Nature : Convention d'intégration fiscale

Modalités : Votre société a signé, fin 2024, une convention d'intégration fiscale avec la SPFPL ADN HORIZONS, associée principale de votre société. Cette convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Siège social : ROMBAS

Autres bureaux : FORBACH - LONGLAVILLE - METZ - THIONVILLE - VANDOEUVRE - VERDUN

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 222 550 € - RCS Metz B 786 080 176 - N°SIRET 786 080 176-00021 - Code APE 6920 Z

www.soficofrance.com

1.2. Dirigeant concerné : Marine GUEUDIN, Associée

Nature : Compte courant d'associé

Modalités : Marine GUEUDIN, associée de votre société, détient, dans votre société, un compte courant d'associée, dont le solde créditeur s'élève à 1 529,00 euros. Cette avance a été rémunérée au taux légal en vigueur, soit une charge d'intérêt de 1 euros.

2. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1. Dirigeant concerné : Grégoire JANNOT, Président

Nature : Compte courant d'associé

Modalités : La SPFPL ADN HORIZONS, associée principale de votre société, détient, dans votre société, un compte courant d'associé, dont le solde créditeur s'élève à 58 234,29 euros. Cette avance a été rémunérée au taux légal en vigueur, soit un produit d'intérêt de 4 475 euros.

2.2. Dirigeant concerné : Grégoire JANNOT, Président et associé

Nature : Compte courant d'associé

Modalités : Grégoire JANNOT, associé de votre société, détient, dans votre société, un compte courant d'associé, dont le solde créditeur s'élève à 92 606,45 euros. Cette avance a été rémunérée au taux légal en vigueur, soit une charge d'intérêt de 4 437 euros.

2.3. Dirigeant concerné : Stéphane LHOMME, Associé

Nature : Compte courant d'associé

Modalités : Stéphane LHOMME, associé de votre société, détient, dans votre société, un compte courant d'associé, dont le solde créditeur s'élève à 50 787,17 euros. Cette avance a été rémunérée au taux légal en vigueur, soit une charge d'intérêt de 2 738 euros.

2.4. Dirigeant concerné : Olivier ARRICASTRES, Associé

Nature : Compte courant d'associé

Modalités : Olivier ARRICASTRES, associé de votre société, détient, dans votre société, un compte courant d'associé, dont le solde créditeur s'élève à 54 877,86 euros. Cette avance a été rémunérée au taux légal en vigueur, soit une charge d'intérêt de 2 929 euros.

2.5. Dirigeant concerné : Yves LACOSTE, Associé

Nature : Compte courant d'associé

Modalités : Yves LACOSTE, associé de votre société, détient, dans votre société, un compte courant d'associé, dont le solde créditeur s'élève à 6 399,25 euros. Cette avance a été rémunérée au taux légal en vigueur, soit une charge d'intérêt de 467 euros.

2.6. Dirigeant concerné : Marine COCCIALE, Associée

Nature : Compte courant d'associé

Modalités : Marine COCCIALE, associée de votre société, détient, dans votre société, un compte courant d'associée, dont le solde créditeur s'élève à 24 467,07 euros. Cette avance a été rémunérée au taux légal en vigueur, soit une charge d'intérêt de 1 089 euros.

2.7. Dirigeant concerné : Frédérique DESPINETTE, Associée

Nature : Compte courant d'associé

Modalités : Frédérique DESPINETTE, associée de votre société, détient, dans votre société, un compte courant d'associée, dont le solde créditeur s'élève à 922,81 euros. Cette avance a été rémunérée au taux légal en vigueur, soit une charge d'intérêt de 52 euros.

Fait à Heillecourt, le 26 janvier 2026

SOFICO FRANCE

Philippe LIBAUD
Commissaire aux Comptes

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :
L'option pour le régime de l'intégration fiscale a été exercée pour l'exercice 2025.

La société mère possédant 99.38 % du capital de la SAS ADN est la suivante:
-SPFAS ADN HORIZONS siret 95103946000013

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériel de bureau	3 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
OFFICE BRIEY	161 444,00
OFFICE ME LACOSTE	62 685,00
OFFICE ME SIBUT SCHNEIDER	65 283,00
OFFICE ME COCCIALE	3 000,00
DROIT DE PRESENTATION PIENNES	380 000,00
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	672 412,00

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	672 411,83		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	326 306,20 288 382,15		7 770,00 39 316,10
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		614 688,35		47 086,10
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		16 800,00		
		TOTAL	16 800,00		
		TOTAL GENERAL	1 303 900,18		47 086,10

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			672 411,83	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		39 855,75	334 076,20 287 842,50	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL			39 855,75	621 918,70	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				16 800,00	
		TOTAL			16 800,00	
		TOTAL GENERAL		39 855,75	1 311 130,53	

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	131 397,93	33 719,99		165 117,92
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	200 037,78	39 885,23	39 855,75	200 067,26
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		331 435,71	73 605,22	39 855,75	365 185,18
TOTAL GENERAL		331 435,71	73 605,22	39 855,75	365 185,18

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	16 800,00		16 800,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	315 165,60	315 165,60	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1,00	1,00	
	Etat & autres	27 542,07	27 542,07	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	28 751,53	28 751,53	
	Charges constatées d'avance	1 291,00	1 291,00	
TOTAUX		389 551,20	372 751,20	16 800,00
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 291,00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 291,00

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	315 165,60
Autres créances	
Disponibilités	6 500,00
TOTAL	321 665,60

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 125,00	152,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 125,00	152,24

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	363 823,00	92 163,00	181 971,00	89 689,00
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		47 321,02	47 321,02		
Personnel & comptes rattachés		154 200,00	154 200,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		266 077,66	266 077,66		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	190 136,98	190 136,98		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	53 743,12	53 743,12		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		11 806,92	11 806,92		
Groupe & associés (2)		297 061,90	297 061,90		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		14 275 350,55	14 275 350,55		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		15 659 521,15	15 387 861,15	181 971,00	89 689,00
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	43 620,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	155 521,00			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

CHARGES À PAYER**CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN****MONTANT**

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

20 288,28

289 811,00

TOTAL DES CHARGES À PAYER**310 099,28**

COMMISSAIRES AUX COMPTES**LIBAUD**

SOFICO France 24, rue Raymond Mondon

57120 ROMBAS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	8 900	8 500
TOTAL	8 900,00	8 500,00

SAS A.D.N. Notaires associés

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
SOLDE DES COMPTES CLIENTS	5 274	
MOINS VALUE IMMOBILISATIONS AU REBUT	363	
SOLDE DES COMPTES CLIENTS		273
TOTAL	5 637	273

ACTIF	Valeurs au 31/12/25		% de l'actif	Valeurs au 31/12/24	% de l'actif	
	Val. Brutes	Amort. & dépr				Val. Nettes
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles (1)			22,88		23,56	
Fonds commercial (1)	672 411,83		672 411,83	672 411,83		
Immobilisations corporelles			8,74		9,93	
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	621 918,00	365 185,18	256 732,82	283 252,64		
Immobilisations corporelles en cours						
Immobilisations financières (2)	16 800,00		16 800,00	16 800,00	0,59	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 311 129,83	365 185,18	945 944,65	32,19	972 464,47	34,08
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)			11,70		10,51	
Créances clients et comptes rattachés	315 165,60		315 165,60	293 250,00		
Créanciers notaires en concours, participation	11 249,90		11 249,90	10 367,91		
Autres créances	17 502,65		17 502,65	-3 533,46		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement	706 574,15		706 574,15	24,05	522 180,42	18,30
Disponibilités				32,01		33,39
Établissements dépositaire autorisés	14 564 819,18		14 564 819,18		14 394 515,32	
A déduire : fonds détenus pour le cpte de tiers	14 289 126,53		14 289 126,53		14 254 802,07	
Autres disponibilités	664 901,85		664 901,85		813 327,90	
Charges constatées d'avance (3)	1 291,00		1 291,00	0,04	106 116,00	3,72
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 992 377,80		1 992 377,80	67,81	1 881 422,02	65,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 303 507,63	365 185,18	2 938 322,45	100	2 853 886,49	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 31/12/25	% du passif	Valeurs au 31/12/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 171 505,15)	171 505,15	5,84	171 505,15	6,01
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 346,60	0,76	22 346,60	0,78
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,59		0,60
Réserve légale	17 209,00		17 209,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	418 649,22	14,25	26 959,43	0,94
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	965 759,91	32,87	861 689,79	30,19
Comptes des notaires associés				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 595 469,88	54,30	1 099 709,97	38,53
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	363 823,00	12,38	475 722,68	16,67
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières diverses	297 061,90	10,11	624 933,99	21,90
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 011,35	1,40	20 207,41	0,71
Dettes fiscales et sociales	620 883,71	21,13	615 236,31	21,56
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 806,92	0,40		
Dettes notaires en concours et en participations	8 265,69	0,28	18 076,13	0,63
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 342 852,57	45,70	1 754 176,52	61,47
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 938 322,45	100	2 853 886,49	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 342 852,57

1 754 176,52

	Valeur au 31/12/25	% CA	Valeur au 31/12/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Production vendue (services)						
Émoluments fixes, gradués et de formalités	1 799 869,23	27,56	1 614 828,92	26,58	185 040,31	11,46
Émoluments proportionnels	4 330 232,09	66,30	4 292 326,50	70,65	37 905,59	0,88
Honoraires	272 981,16	4,18	219 682,44	3,62	53 298,72	24,26
Émoluments acquis des confrères	-142 584,20	-2,18	-220 018,65	-3,62	77 434,45	35,19
Émoluments acquis aux confrères	307 869,58	4,71	210 991,51	3,47	96 878,07	45,92
Produits des activités annexes	4 147,93	0,06	2 928,01	0,05	1 219,92	41,66
Remises accordées par l'entreprise	-41 539,22	-0,64	-45 527,55	-0,75	3 988,33	8,76
Chiffre d'affaires	6 530 976,57	100,00	6 075 211,18	100,00	455 765,39	7,50
<i>Dont émoluments et honoraires</i>	<i>6 568 367,86</i>	<i>100,57</i>	<i>6 117 810,72</i>	<i>100,70</i>	<i>450 557,14</i>	<i>7,36</i>
Production stockée						
Subventions d'exploitation	2 499,96	0,04	4 500,00	0,07	-2 000,04	-44,45
Reprises sur amortissements et provisions						
Transferts de charges	24 590,80	0,38	22 992,91	0,38	1 597,89	6,95
Autres produits de gestion courante	7 861,98	0,12	7 129,36	0,12	732,62	10,28
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 565 929,31	100,54	6 109 833,45	100,57	456 095,86	7,46
Charges d'exploitation (2)						
Achats						
Variation de stocks						
Primes d'assurances	16 381,92	0,25	15 890,21	0,26	491,71	3,09
Cotisations professionnelles obligatoires	247 848,69	3,79	258 668,81	4,26	-10 820,12	-4,18
Autres charges externes (3)	868 590,98	13,30	852 266,02	14,03	16 324,96	1,92
Impôts, taxes et versements assimilés						
Sur rémunérations	18 575,60	0,28	20 481,82	0,34	-1 906,22	-9,31
Autres impôts, taxes et versements assimilés	17 539,00	0,27	23 670,00	0,39	-6 131,00	-25,90
Rémunération du personnel (4)	2 696 555,62	41,29	2 414 617,08	39,75	281 938,54	11,68
Charges sociales sur rémunération du personnel (5)	1 365 232,33	20,90	1 298 757,75	19,89	66 474,58	5,12
Dotations aux amortissements	73 241,86	1,12	76 332,94	1,26	-3 091,08	-4,05
Dotations aux provisions						
Autres charges de gestion courante						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 303 966,00	81,21	4 960 684,63	81,65	343 281,37	6,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 261 963,31	19,32	1 149 148,82	18,92	112 814,49	9,82

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont redevances de crédit-bail mobilier

(3) Dont redevances de crédit-bail immobilier

(4) Dont rémunération des notaires salariés

(5) Dont charges sociales sur rémunération des notaires salariés

	Valeur au 31/12/25	% CA	Valeur au 31/12/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participations						
D'autres val. mob. et créances d'actif immob.						
Autres intérêts et valeurs assimilées	41 284,37	0,63	45 557,35	0,75	-4 272,98	-9,38
Reprises sur provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de v. mob. de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	41 284,37	0,63	45 557,35	0,75	-4 272,98	-9,38
Charges financières						
Dot. aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	15 870,82	0,24	42 722,71	0,70	-26 851,89	-62,85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	15 870,82	0,24	42 722,71	0,70	-26 851,89	-62,85
RÉSULTAT FINANCIER	25 413,55	0,39	2 834,64	0,05	22 578,91	796,54
RÉSULTAT COURANT	1 287 376,86	19,71	1 151 983,46	18,96	135 393,40	11,75
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	273,43		201,90		71,53	35,43
Reprises sur provisions, transferts de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	273,43		201,90		71,53	35,43
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	5 274,02	0,08	8 284,91	0,14	-3 010,89	-36,34
Dotations amortissements et provisions	363,36	0,01	1 114,66	0,02	-751,30	-67,40
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 637,38	0,09	9 399,57	0,15	-3 762,19	-40,03
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-5 363,95	-0,08	-9 197,67	-0,15	3 833,72	41,68
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	316 253,00	4,84	281 096,00	4,63	35 157,00	12,51
TOTAL DES PRODUITS	6 607 487,11	101,17	6 155 592,70	101,32	451 894,41	7,34
TOTAL DES CHARGES	5 641 727,20	86,38	5 293 902,91	87,14	347 824,29	6,57
Bénéfice ou Perte	965 759,91	14,79	861 689,79	14,18	104 070,12	12,08

A.D.N. NOTAIRES ASSOCIES

Société par actions simplifiée

Au capital de 171506.25 EUROS

Siège social : 25 , rue Carnot - BRIEY à VAL DE BRIEY (54150)

Immatriculée au RCS de VAL DE BRIEY : 308951920

Numéro SIRET : 308951920

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Acte N° 213032

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
LE TRENTE ET UN JANVIER,
 A 15 heures 00 minute.

Les associés de la société dénommée A.D.N. NOTAIRES ASSOCIES, Société par actions simplifiée au capital de 171 506,25 € divisé en 1125 actions, ayant son siège social à VAL DE BRIEY (54150), 25, rue Carnot - BRIEY identifiée au SIREN sous le numéro 308951920 et immatriculée au RCS de VAL DE BRIEY, se sont réunis en assemblée générale ordinaire à VAL DE BRIEY, 25 rue Carnot, au siège sur convocation verbale faite par le président.

L'assemblée générale est présidée par Maître Grégoire JANNOT, en sa qualité de président de ladite société.

Est désigné comme secrétaire : Maître Olivier ARRICASTRES.

La société SOFICO France représentée par Monsieur Philippe LIEBAUD, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est présente.

Une feuille de présence, ci-après annexée, a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

ASSOCIES

1) Monsieur Olivier Henri **ARRICASTRES**, notaire, demeurant à MARLY (57155), 51 clos des Acacias,

Né à POMPEY (54340), le 31 mars 1965.

Epoux de Madame Marie-Josèphe Anne ADAM,

Marié à la mairie de NANCY (54000), le 29 juin 1996.

Soumis au régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Yves MARTIN Notaire à NANCY (54000), le 14 juin 1996, préalablement à leur union.

Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
De nationalité française.
Représentant une action (1) action sur un total de 1125.

2) Monsieur Stéphane Christian François **LHOMME**, notaire, demeurant à MARLY (57155), 1, clos des Lilas,
Né à METZ (57000), le 1er juin 1965.
Epoux de Madame Joanne Madeleine FOURNY,
Marié à la mairie de RAMATUELLE (83350), le 11 novembre 2011.
Soumis au régime de la communauté universelle aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Me SIMON Jean-Michel Notaire à VIGY (57640), le 1er octobre 2011, préalablement à leur union.

Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
De nationalité française.
Représentant une (1) action sur un total de 1125.

3) Monsieur Grégoire Nicolas Marie **JANNOT**, notaire, demeurant à LE BAN SAINT MARTIN (57050), 39, rue de la Côte,
Né à THIONVILLE (57100), le 28 janvier 1983.
Célibataire.
Non soumis à un pacs ou partenariat,
De nationalité française.
Représentant une (1) action part sur un total de 1125.

4) Monsieur Yves **LACOSTE**, notaire, demeurant à BOUZONVILLE (57320), 16, rue Sainte Marie,
Né à METZ (57000), le 10 février 1974.
Divorcé de Madame Gwenaëlle **MADEC**, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de METZ le 2 avril 2019, et non remarié.
Partenaire de Madame Martine Gabrielle Jeanine MASSONET, aux termes d'un pacte civil de solidarité, reçu par Maître Grégoire JANNOT, notaire à VAL DE BRIEY (54150), en date du 14 octobre 2019.

Pacsé sous le régime de la séparation des patrimoines.
De nationalité française.
Représentant une (1) action sur un total de 1125.

5) Mademoiselle Marine **COCCIALE**, notaire, demeurant à MARLY (57155), 43 Les Hameaux du Bois,
Née à METZ (57000), le 26 juin 1992.
Célibataire.
Partenaire de Monsieur Pierre-Henri DAUSSY, aux termes d'un pacte civil de solidarité en date du 24 décembre 2021 et enregistré au service de l'état civil de la mairie de MARLY (57155), le 24 décembre 2021.

Pacsé sous le régime de la séparation des patrimoines.
De nationalité française.
Représentant une (1) action sur un total de 1125.

6) Mademoiselle Frédérique Marie **DESPINETTE**, notaire, demeurant à METZ (57000), 1, rue Gisors,
Née à BRIEY (54150), le 8 décembre 1990.
Célibataire.
Partenaire de Monsieur Yann Pierre FAVENNEC, aux termes d'un pacte civil de solidarité en date du 12 décembre 2024 et enregistré au service de l'état civil de la mairie de METZ (57000), le 12 décembre 2024.

Pacsé sous le régime de la séparation des patrimoines.
De nationalité française.
Représentant une (1) action sur un total de 1125.

7) La société dénommée **ADN HORIZONS**, Société par actions simplifiée au capital de 4000 EUROS, ayant son siège social à VAL DE BRIEY (54150), 25, rue Carnot, BRIEY, identifiée au SIREN sous le numéro 951039460 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VAL DE BRIEY.
Représentant mille cent dix-huit (1118) actions sur un total de 1125.

8) Mademoiselle Marine Annaëlle Christine **GUEUDIN**, notaire, demeurant à SAINT-JULIEN-LES-METZ (57070), 2 C rue Henri Dunant,
Née à METZ (57000), le 7 août 1990.
Célibataire.

Partenaire de Monsieur Rémi MUNIER, aux termes d'un pacte civil de solidarité en date du 13 février 2025 et enregistré au service de l'état civil de la mairie de SAINT-JULIEN-LES-METZ (57070), le 13 février 2025.

Pacsé sous le régime de la séparation des patrimoines.

De nationalité française.

Représentant une (1) action sur un total de 1125.

Formant la totalité du capital social.

PRESENCE - REPRESENTATION

- Monsieur Olivier **ARRICASTRES** est ici présent.
- Monsieur Stéphane **LHOMME** est ici présent.
- Monsieur Grégoire **JANNOT** est ici présent.
- Monsieur Yves **LACOSTE** est ici présent.
- Mademoiselle Marine **COCCIALE** est ici présente.
- Mademoiselle Frédérique **DESPINETTE** est ici présente.
- La société **ADN HORIZONS** est ici représentée par Maître Grégoire JANNOT, en qualité de Président de ladite société.
- Mademoiselle Marine **GUEUDIN** est ici présente.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de 50% des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le courriel de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au **31 décembre 2025**,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2025** et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

- Actualisation de la valeur de l'action de notre société
- Fixation des rémunérations des associés pour l'exercice 2026.
- Questions diverses,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **965 759,91 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **965 759,91 euros**
 Auquel s'ajoute le report à nouveau pour un montant de **418 649,22 euros**

Soit un total à affecter de 1 384 409,13 euros

A titre de dividendes 1 200 000,00 euros
 Soit 1 066,66 euros par action

Le solde 184 409,13 euros
 En report à nouveau

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 7 466,67 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 192 533,33 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social courant février 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page, including a large stylized 'D', a horizontal line with an arrow, and several other initials and marks.

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte de la distribution de dividende effectuée depuis la constitution de la Société.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Dividendes d'un montant de 300 000 euros

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 866,66 euros,

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 298 133,34 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Dividendes d'un montant de 470 000 euros

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 943,00 euros,

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 467 057,00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions statutaires, décide d'actualiser la valeur du prix de l'action de la société.

Toutefois, à ce jour, les associés ne disposent pas des chiffres permettant d'établir la valeur du prix de l'action de la société.

Cette valorisation sera établie lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la SAS ADN HORIZONS à établir dans les prochains mois.

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page, including a large stylized signature on the left and several smaller initials (h, //, @, P, ng) on the right.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

A series of handwritten signatures in blue ink, including a large loop, a horizontal line, and several stylized initials and marks.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 16 heures 00 minute.

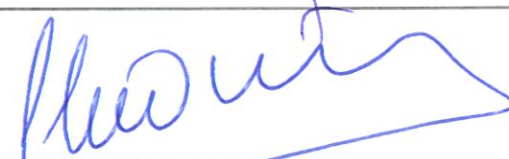
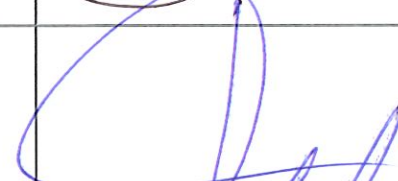
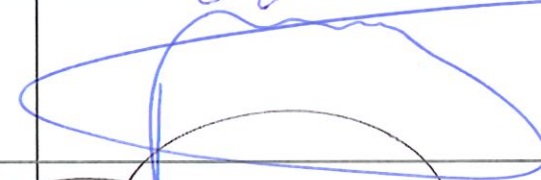
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et tous les associés ou leurs mandataires.

Ce procès-verbal sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

The block contains several handwritten signatures in blue ink. At the top, there is a signature that appears to be crossed out with a horizontal line. Below this, there are three distinct signatures: one on the left, one in the center, and one on the right. At the bottom, there are two more signatures, one on the left and one on the right, both appearing to be more formal or official in style.

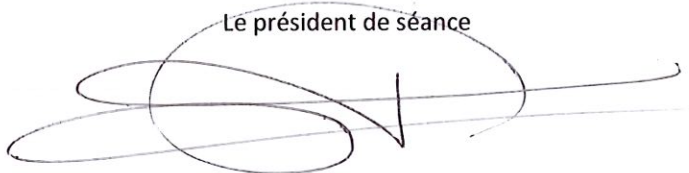
A.D.N. NOTAIRES ASSOCIES - Société par actions simplifiée
 Au capital de : 171 506,25 € - Siège social : 25, rue Carnot - BRIEY à VAL DE BRIEY (54150)
 Immatriculée au RCS de VAL DE BRIEY : 308951920

Feuille d'émargement à l'Assemblée Générale ordinaire du 31 janvier 2025

Nom, prénom des associés ou mandataires	Nombre d'actions	Nombre de voix	Signature
- ARRICASTRES Olivier	une action (1)	1	
- LHOMME Stéphane	une (1) action	1	
- JANNOT Grégoire	une (1) action	1	
- LACOSTE Yves	une (1) action	1	
- COCCIALE Marine	une (1) action	1	
- DESPINETTE Frédérique	une (1) action	1	
- JANNOT Grégoire <i>pour la SPFR</i>	mille cent dix-huit (1118) actions	1118	
- GUEUDIN Marine	une (1) action	1	
Total	1125	1125	

Certifiée exacte, il résulte de la présente feuille d'émargement que 8 associés étaient présents ou représentés, porteurs de 1125 actions ayant droit au vote et exprimant un nombre égal de voix.

Le président de séance



Le secrétaire de séance

